

DECISION DE RETROCESSION

Publication effectuée en vertu des articles L 143-13 et L 143-14 du Code Rural,
relatif à la publication des décisions de rétrocession

La Safer de l'Île-de-France porte à la connaissance du public qu'à la suite d'un appel à projet, elle a décidé de la rétrocession ci-après :

Dossier Rétrocession n° RR 95 22 0017 01

Nom, Prénom de l'attributaire : ILE-DE-FRANCE NATURE, (Établissement Public)

Motif de l'attribution : Rétrocession d'une parcelle de 7a 50ca incluse dans son Périmètre Régional d'Intervention Foncière à l'Agence des Espaces Verts de la région Ile-de-France en vue de protéger durablement sa vocation naturelle telle qu'indiquée dans le document d'urbanisme local.

Prix de rétrocession : 4 706,40 €

Commune de OSNY(95) - Surface sur la commune : 7 a 50 ca
Le chemin de montgeroult: YH- 35

Pour une superficie totale de 7 a 50 ca

Affiché le du au

A Osny le 1^{er} décembre 2023

Visa du Maire et cachet
(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)

